

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES



COMMUNE DE LANTOSQUE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN
ET DE SEISME

PLAN DE ZONAGE

COPIE CERTIFIEE CONFORME
L'ingénieur divisionnaire des T.P.E.
Chef du service aménagement
urbanisme opérationnel


Bernard MARTIN

Echelle : 1/5 000

AOUT 1999

PRESCRIPTION D'UN PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES (PER) le 29 JUILLET 1985

VALANT PPR conformément à la loi n° 95.101 du 2 février 1995

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 Novembre 1999


ENQUETE DU 11 Octobre au 10 Novembre 1999

APPROBATION DU PPR : 19 Novembre 2001




DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
SERVICE AMENAGEMENT URBANISME OPERATIONNEL

LEGENDE

 Périimètre du P.P.R

 ZONE ROUGE : Zone inconstructible

 ZONE BLEUE : Zone soumise à des
mesures de prévention

* NATURE DU RISQUE

A : Affaissement

E : Effondrement

G : Glissement

R : Ravinement

S : Reptation

NE Zone non exposée

LA TOTALITE DE LA COMMUNE EST SOUMISE A UN RISQUE SISMIQUE

